

Association Sportive Du Collège Laurent Mourguet

Début des activités le 18 septembre

- Inscriptions à partir du **lundi 18 septembre** sur le lieu de pratique (stade, gymnase..) auprès du professeur responsable de l'activité.
- Formules loisir ou compétition au choix.
- Les compétitions auront lieu le mercredi après midi entre 13h et 16h (basket, volley, badminton : 5 à 8 compétitions dans l'année selon le niveau ; tennis de table : 5 compétitions).
- La cotisation annuelle est de **27 euros** quel que soit le nombre d'activités choisies (dans la limite des places disponibles).

Programme des activités 2017/2018

ACTIVITES	Horaires	Professeurs responsables
Basket-ball 6 ^e /5 ^e loisir et compétition	Lundi 12h 13h	Mr Costes
Cirque	Lundi 12h 13h	Mr Desgeorges
Tennis de table loisir et compétition	Lundi 12h 13h	Mr Dupuis
Danse	Mardi 12h 13h	Mme Pupier
Volley-ball loisir et compétition	Mardi 12h 13h	Mr Devedeux
Tennis de table loisir et compétition	Jeudi 12h 13h	Mr Dupuis
Badminton loisir et compétition	Jeudi 12h 13h	M. Desgeorges
Football loisir 6 ^e /5 ^e	Jeudi 12h 13h	Mr Costes
Basket-ball 4 ^e /3 ^e loisir et compétition	Vendredi 12h 13h	Mme Pupier
Mini-trampoline loisir (nombre de places limité)	Vendredi 12h 13h	Mr Devedeux
<u>Nouveau</u> : découverte de l'Aïkido (nombre de places limité) Réservé aux 6 ^e /5 ^e	Vendredi 12h 13h	Mme Le Boulch

Renseignements :

NOM de l'élève : Prénom : Date de naissance : Classe :
Adresse : Tél domicile :
Tel travail parents : Tel portable parents :

Autorisation parentale

Je soussigné(e) autorise l'enfant ci dessus dont je suis responsable :

1 / à participer aux activités de l'association sportive du collège

2/ Pour les compétitions du mercredi après-midi: à retourner immédiatement à son domicile en cas d'annulation de la compétition ou d'absence du professeur responsable et à rentrer à son domicile par ses propres moyens à l'issue de la compétition.

Je prends note que les élèves devront afin d'avertir leurs parents marquer eux même sur le carnet de correspondance les heures et les lieux de rendez vous signalés par affichage ou faire signer les fiches comportant ces informations.

J'autorise les responsables à faire donner tous les soins ou pratiquer une intervention urgente en cas de nécessité constatée par un médecin

A Le signature :

Fiche à remettre sur place au professeur d'EPS responsable de l'activité avec le règlement de la cotisation de 27 euros en espèces ou en chèque à l'ordre de AS Mourguet Ecully CCP 461321J